

**Ville de Rumilly**

Hôtel de Ville

BP 100

74152 Rumilly cedex

Tél. 04 50 64 69 00

Fax 04 50 64 69 21

contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale**Arrêté n° 2022-336/T322**Nos réf : CH/AF/ODP/cc

➤ Arrêté municipal

MODIFIANT LA CIRCULATION DES VEHICULES ROUTE DU GAI MOULIN DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022 A L'OCCASION DE TRAVAUX SUR LE RESEAU ROUTIER

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise BOUYGUES ES,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier la circulation des véhicules pour le bon déroulement des travaux,

ARRETE

Article 1^{er} : Sont autorisés sur le domaine public les travaux de remplacement de poteaux Enedis, réalisés par l'entreprise **BOUYGUES ES**, route du Gai Moulin, entre le n° 348 et la route de Bessine, du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022.

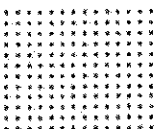
Article 2 : Compte tenu de la conception des lieux et de l'implantation du chantier, la circulation des véhicules s'effectuera en chaussée rétrécie, au lieu et le jour cités à l'article 1^{er}.

Alinéa 2 : La circulation des véhicules s'effectuera au pas du piéton aux abords et le long du chantier.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché par l'entreprise BOUYGUES ES.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par la société citée ci-dessus.

Article 4 : Messieurs le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.



Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terre de Savoie,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- BOUYGUES ES, 23 avenue Paul Louis Merlin, 73801 MONTMELIAN,
- La presse.

Le Maire,

Christian HEISON

